



USEDA

Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne





Réunion de secteurs Mai-Juin 2023

Un syndicat mixte ouvert à la carte

Deux principes fondamentaux : la spécialité et l'exclusivité

Spécialité : l'USEDA ne peut intervenir que dans le champ et le périmètre des compétences transférées

Exclusivité : lorsqu'il y a transfert, l'USEDA devient compétente en lieu et place des membres adhérents

- **Compétences obligatoires :**
 - *Pouvoir concédant électricité*
 - *Enfouissement réseaux télécom*
 - *Infrastructures de charge IRVE*
- **Compétences optionnelles mises en œuvre :**
 - *Éclairage public (778 communes)*
 - *Signalisation lumineuse (711 communes)*
 - *Pouvoir concédant gaz (216 communes)*
 - *Réseau de chaleur (6 communes)*
 - *Maîtrise de l'énergie (101 communes)*
 - *Réseaux de communications électroniques (757 communes)*

Points d'Actualité

- **Achat d'énergie : un nouvel accord cadre pour les années 2024 et suivantes**
 - Depuis 2015, l'USEDA propose aux collectivités de mutualiser leurs achats d'énergie
 - Groupement d'achat d'énergies Electricité et Gaz
 - Appels d'offres , avec accord-cadre multi-attributaire et marché subséquent

- **Mobilité propre : un schéma IRVE pour les futurs déploiements de bornes**
 - Depuis 2015, l'USEDA déploie le réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques
 - 144 bornes de recharge déployées
 - en partenariat avec 45 collectivités
 - sur 75 communes

- **Fibre optique : un Réseau Très Haut Débit opérationnel**
 - Depuis octobre 2022, toutes les communes du périmètre USED A sont desservies en fibre optique
 - 757 communes desservies en fibre optique
 - 214 000 prises raccordables
 - 130 000 abonnés
 - Un taux de pénétration dépassant 60%



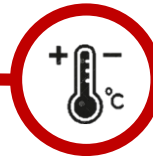
La Plateforme « USEDAROC »

La plateforme « USEDAROC »

Télégestion de l'éclairage public



Télégestion du chauffage



Gestion des cloches des églises



Suivi des facturations du groupement d'achat énergie

Suivi de compteurs et de niveaux d'eau
Suivi de capteurs
Alarmes



Télégestion de l'éclairage public

■ Fonctionnalités

- Réglage des plannings hebdomadaires et évènements
- Commande immédiate d'allumage ou d'extinction

■ Modules complémentaires

- Visualisation de l'alerte ECOWATT
- Mode « urgence »
- Ajustement de l'heure calculée pour l'aube et le crépuscule
- Simulateur d'économies de consommation
- Accès au plan interactif des points lumineux

• A venir...

- Possibilité de déclarer les incidents directement depuis l'application



Chiffres « Clés »

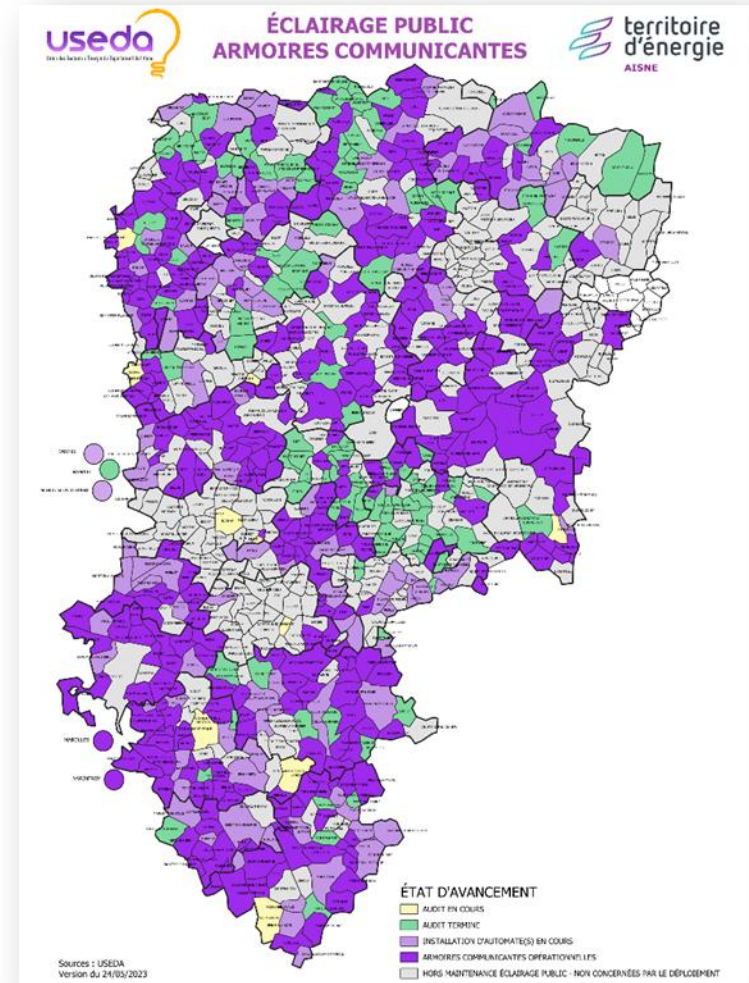
Communes déployées

317

Automates en service

2278

Les 550 communes ayant délégué leur compétence éclairage public à l'USEDA seront équipées avant fin 2023



Objets connectés - Conditions de financement

■ Télégestion de l'éclairage public

- **Communes ayant délégué la compétence EP** : L'USEDA finance l'investissement et les frais de fonctionnement
- **Communes n'ayant pas délégué leur compétence EP** : L'installation se fait conformément aux conditions de financement « Territoires Connectés »

■ Télégestion de chauffage, installation d'objets connectés (capteurs, suivi de compteurs, gestion des cloches...)

- L'installation des automates, des objets connectés et leur maintenance se font conformément aux conditions de financement « Territoires Connectés »

NATURE ET OBJET DES TRAVAUX		TOUTE COLLECTIVITE
32	Installation d'un objet connecté	<p>70% à la charge du demandeur</p> <p><i>Ce taux pourra être abaissé à 40% avec les subventions du FEDER</i></p>
33	Coût d'utilisation de la plateforme USEDAROC	30€ / an par objet connecté

Production d'électricité photovoltaïque

Accompagnement pour l'Autoconsommation collective

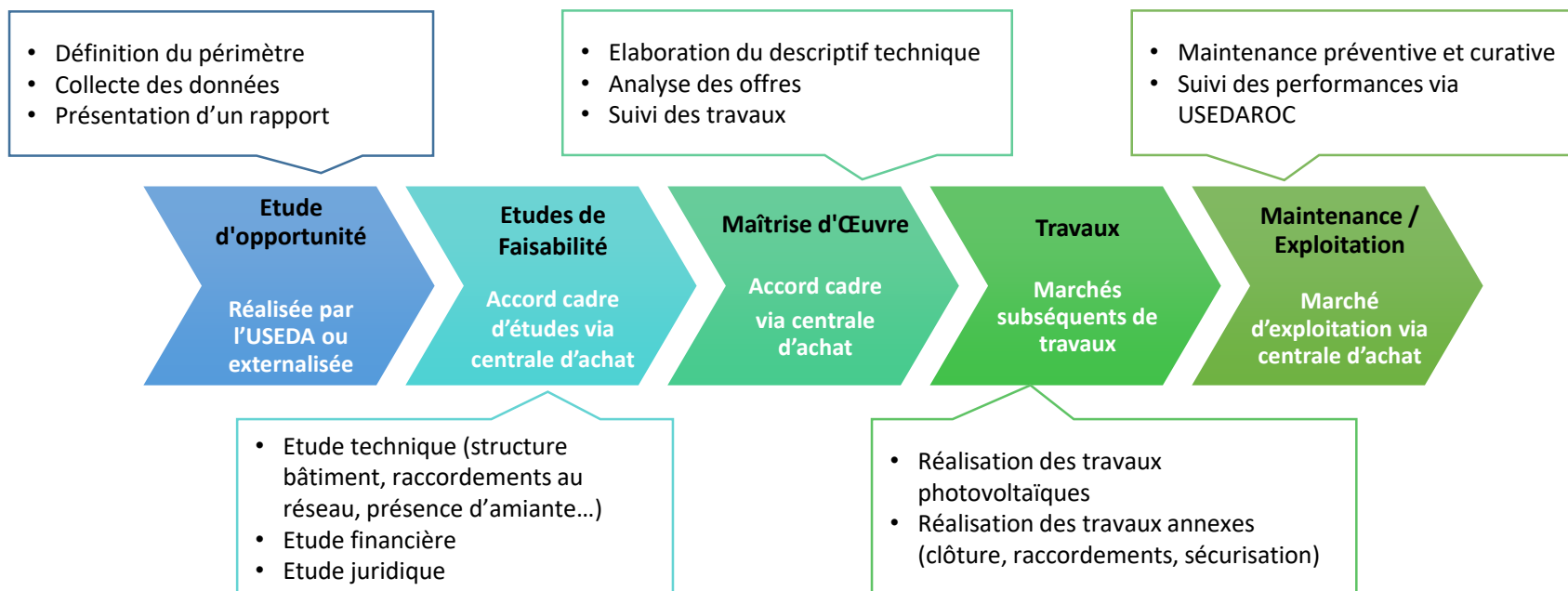
- Ces projets concernent plusieurs points de livraison dans un périmètre de 2km maximum
- La diversité des profils de consommation (tertiaire, industriel, résidentiel...) permet d'utiliser au mieux la production photovoltaïque
- Le montage de ces opérations est complexe : l'USEDA propose aux collectivités un accompagnement technique et administratif tout au long du projet



Les projets **d'autoconsommation individuelle** (panneaux solaires raccordés directement sur l'installation électrique du bâtiment) sont exclus de l'accompagnement proposé par l'USEDA. Pour ces opérations, il est possible de se rapprocher de l'ADICA ou de bureaux d'études privés.

Pour les projets de **revente totale** (grands parcs photovoltaïques au sol), l'USEDA peut fournir un modèle d'Appel à Manifestation d'Intérêt

Etapes d'un projet d'Autoconsommation collective



Production photovoltaïque - Conditions de financement

NATURE ET OBJET DES TRAVAUX		TOUTE COLLECTIVITE
31	Assistance technique Etudes (opportunité, faisabilité...) Suivi du projet	Participation à la charge du demandeur établie sur devis Sur la base de : 600€ la journée

L'USEDA mettra à disposition, via sa centrale d'achat, des marches publics d'études et de travaux